Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

7 Passage TENAILLE
75014 PARIS

01 40 52 85 80
lafnas@fnasfo.fr
www.fnasfo.fr

Contact

" Se syndiquer, c'est oser ensemble, pour ne pas se résigner seul "

Léon JOUHAUX,
Prix Nobel de la Paix 1951

Convention Collective Nationale du Travail 51

NOS REVENDICATIONS

La restauration de l'ensemble des dispositions de la CCNT51 dénoncée en 2012,

L'extension des 11 points " de fonctionnement " à toutes les catégories de salariés,

La création d'un statut et d'une grille spécifique pour les surveillants de nuit, pour les maîtresses de maison, pour les assistants familiaux et pour les agents d'accueil,

L'attribution de la prime décentralisée sans critère ni condition à tous les salariés et versée mensuellement,

Suppression de l'article 08.03.3 " promotion " qui entraine la perte d'ancienneté dès l'obtention d'un coefficient supérieur,

L'augmentation immédiate de la valeur du point à 6 €,

183 € pour tous sans contrepartie,

La reprise à 100 % de l'ancienneté acquise dans la Branche,

L'augmentation de la majoration des primes de dimanche et jours fériés,

Augmentation de 6 points de la prime de nuit,
Suppression du plafond de l'ancienneté limité actuellement à 34 %.

POURQUOI CHOISIR FO ACTION SOCIALE ?

POUR NE PAS ÊTRE SEUL DANS SES ACTIONS, ÊTRE SOUTENU ET DÉFENDU,

DONNER SON AVIS ET DÉFENDRE SES CONVICTIONS DANS UN CADRE DÉMOCRATIQUE ET INDÉPENDANT,

SE DONNER LES MOYENS D'ÊTRE INFORMÉ DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT DU TRAVAIL,

DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ ET LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS SPÉCIFIQUES.

Rejoignez nous!

Pour les salaires, les droits et la liberté !

LIBRES ET INDÉPENDANTS